

Recommandations Générales

Soyez prudents : Prenez de bonnes chaussures de randonnée, montantes si possible, de l'eau, quelques aliments énergétiques, une protection contre le soleil (chapeau, lunettes), une tenue adaptée, une petite pharmacie et un téléphone portable.

Veiller à la météo locale avant tout départ.

Météo France : Tél. : 08 99 71 02 07 ou www.meteo.fr ou l'été auprès du **Point i** de Saint-Remèze, place de la Mairie : Tél. : 04 75 04 36 38

Respectez les milieux traversés, **les propriétés privées** mises aimablement à votre disposition, les gués, les consignes et balisages. Bien regarder aux traversées de route. On **évite tout feu**, la garrigue est trop vulnérable. **Fermez les clôtures.** Attention aux clôtures électriques. Les chiens sont tenus en laisse.

En période de chasse (de septembre à fin janvier) et à proximité de battue aux sangliers, manifestez votre présence auprès du premier chasseur posté pour connaître l'étendue du territoire chassé et la situation en cours. Si vous êtes un groupe, n'hésitez pas à contacter la Fédération départementale de chasse de l'Ardèche.

L'association n'est pas responsable en cas d'accident sur les chemins de randonnée.

Respectez l'environnement et la nature : On évite de sortir des chemins balisés. Il existe des espèces rares ou protégées. On ne dégrade pas, on ne monte pas sur les murets en pierre sèche. Ramassez vos ordures.

Dans la *Réserve Naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche*, merci de respecter scrupuleusement la réglementation. Les cueillettes ne sont pas autorisées.

Le Réseau Eco-Veille® : Si vous rencontrez des problèmes de balisage, signalétique, environnementaux... les signaler en remplissant la fiche Eco-veille téléchargeable sur : <http://ardeche.jimdo.com>

Numéros utiles et numéros en cas d'urgence:

Samu - 15 Police Secours - 17 Pompiers - 18 Général - 112
Mairie de Saint-Remèze : 04 75 04 12 24
Dans le périmètre de la Réserve :
SGGA : 04 75 98 77 31 – 06 15 49 37 82

Bonne randonnée et bonne découverte du milieu exceptionnel de Saint-Remèze !

Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze



L'association *Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze*, née en octobre 2009, a pour but de « mettre en œuvre toute opération, toute manifestation, toute action liée à l'étude, l'inventaire, la préservation, la prévention, la promotion afférant au patrimoine

culturel, naturel, architectural et environnemental de Saint-Remèze et de son territoire ».

Elle a son siège social à la Mairie de Saint-Remèze. Elle propose chaque année un programme de **sorties thématiques** et d'animations, des activités ouvertes à tous. Elle est à l'origine de l'ouverture de plusieurs chemins de randonnée pour mieux s'approprier et découvrir le territoire. L'association est consciente de l'enjeu qui se présente à elle avec, à sa porte, la construction du **futur Espace de restitution de la grotte Chauvet** et son prochain classement au **Patrimoine mondial de l'UNESCO** qui devraient entraîner sur la commune un **afflux touristique de personnes passionnées de patrimoine culturel et de nature.**

SAINT REMEZE
Ardèche



Famille

**Paysages, Patrimoine et Environnement
Mairie, 07 700 Saint-Remèze**

Pour adhérer, contactez nous :
www.patrimoinestremeze.org

Téléphone : 04 75 98 48 49 ou 04 75 04 09 52 ou
06 86 85 21 57

Courriels : michel.raimbault2@wanadoo.fr ou
gilbert.pangon@neuf.fr

**Circuit 5 :
Sainte-Anne /
Micalen / Briange :
Vignes, Lavande et
Bois**



Famille

**BALISAGE BLANC ET
JAUNE**

9,5 KM

2 HEURES 30 Dénivelé : 75 m

Intérêt : Paysage de cultures avec murs en pierre sèche. Ruisseau de Fonteguillon. Hameau de Briange. Calvaires.

